

Expertise sur 19.205 mosquées et salles de prière et fermeture totale de 1.256 autres

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 09-08-2010 23:48:02

Les commissions provinciales ont procédé, en application des Hautes instructions royales, à l'expertise de 19.205 mosquées et salles de prière, dont 10.437 ont été déclarés affectées, et décidé la fermeture totale de 1.256 mosquées et partielle de 416 autres, indique lundi un communiqué du ministère des Habous et des Affaires islamiques.

Ces commissions, précise le communiqué, ont également proposé la démolition et la reconstruction de 513 mosquées et la rénovation et le renforcement de 9.924 autres, ajoutant que le coût des études et expertises s'élève à 75 millions de dirhams.

Voici la traduction de ce communiqué:

"Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine, que Dieu L'assiste, a procédé, à l'occasion de Sa dernière visite bénie dans la région de l'Oriental, au lancement du programme national de mise à niveau des mosquées menaçant ruine.

Sa Majesté le Roi, que Dieu Le préserve, a ainsi ordonné :

- D'accorder la priorité aux mosquées fermées,.
- De trouver des lieux de prière alternatifs avant l'avènement du mois sacré de Ramadan, dans les cas où les mosquées ayant fait l'objet d'une décision de fermeture se situent loin de celles non concernées par une telle mesure.

En application des Hautes instructions royales, les commissions provinciales ont procédé à l'expertise de 19.205 mosquées et salles de prière, dont 10.437 ont été déclarés affectées.

Les commissions ont également décidé la fermeture totale de 1.256 mosquées et la fermeture partielle de 416 autres, comme elles ont proposé la démolition et la reconstruction de 513 mosquées et la rénovation de 9.924 autres.

Les études et expertises techniques minutieuses effectuées ont permis l'identification d'un premier ensemble de mosquées nécessitant une intervention urgente et dont le nombre s'élève à 2.866, y compris les 1.256 mosquées fermées totalement.

Le coût de ces études et expertises s'élève à 75 millions de dirhams. Les travaux de rénovation et de renforcement à caractère urgent seront entrepris par étapes, à compter du mois d'octobre 2010.

Quant au reste des travaux (démolition, reconstruction et restauration), ils seront programmés sur

des étapes à partir de l'année 2011.

Parallèlement, le ministère des Habous et des Affaires islamiques, en parfaite coordination avec le ministère de l'Intérieur, s'est employé à mettre à disposition des lieux alternatifs en aménageant des places, en construisant des salles de prière ou en dressant et en équipant des tentes pour l'accomplissement des rites religieux.

Ces lieux provisoires seront ouverts aux fidèles après le mois sacré de Ramadan, dans l'attente de la reconstruction ou de la rénovation des mosquées fermées et de leur réouverture, à l'exception des zones où prévaut un climat rude (chutes de neige, intempéries et vents violents) empêchant que ces lieux puissent continuer à fonctionner.

Ces opérations ont concerné :

- Les mosquées et les salles fermées auxquelles des lieux alternatifs ont été trouvés à proximité, au nombre de 448.
- Les lieux alternatifs aménagés ou en voie d'aménagement par les délégations des Affaires islamiques et les autorités locales, au nombre de 344.
- Les mosquées dont la réouverture a été décidée par le Laboratoire public d'essais et d'études (LPEE), au nombre de 464.

Les opérations d'aménagement des lieux alternatifs ont nécessité, à ce jour, une enveloppe estimée à 4,1 millions de dirhams.

MAPF